

Le mot du Bâtonnier

28 novembre 2021



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022
Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Nous venons de clôturer les événements pour fêter les cinquante ans du Barreau.

La Soirée des éloquences francophones du jeudi 17 novembre a permis de couronner une étudiante de Lysias Malakoff et un de nos confrères du Sénégal.

Le lendemain matin nous avons réuni les avocats des Barreaux étrangers avec qui nous sommes jumelés. Nous avons échangé ensemble les moyens pour mieux développer entre nous une coopération et avons voté une motion commune défendant l'état de droit, le secret de l'avocat couvrant tant la défense que le conseil tout en soulignant notre indignation sur le sort des avocats inquiétés dans certains pays.

Le soir du 18 novembre, nous avons célébré nos cinquante ans en trois temps, un temps consacré à la fraternité avec des témoignages des représentants des barreaux d'Ukraine et d'Arménie et un hommage à nos défunts. Le deuxième temps,

nous avons passé un film sur les cinquante ans du barreau au travers de leurs bâtonniers, remis le bâton à la Bâtonnière élue et au Vice-Bâtonnier élu 2023/2024 et récompensé certains confrères.

Le troisième temps a débuté par un court métrage sur l'association de secrétaires de la Conférence et par le procès fictif du parfum et de Francis Kurkdjian. Les deux secrétaires orateurs ont été brillants, la réponse de l'accusé a été faite en rime et avec humour.

La soirée qui s'en est suivi nous a permis de célébrer dans une ambiance festive ce cinquantenaire.

L'actualité judiciaire a rapidement repris sa place avec une manifestation mardi devant le Palais pour rappeler la nécessité de doter de moyens humains notre juridiction.

Et, mardi prochain nous organisons une conférence de presse pour expliquer le contentieux que nous avons lancé avec l'association des magistrats de Nanterre contre la circulaire attribuant des moyens dérisoires à notre juridiction.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard

Bâtonnier